

IV. PREMIÈRES ÉTAPES D'UNE RÉFORME À LONG TERME

15. Selon les sources de l'OCDE, l'aide à l'agriculture dans les pays qui versent de fortes subventions a presque doublé au cours des années 80, avoisinant 200 milliards d'Écus par an entre 1984 et 1988. Le niveau des distorsions s'en est trouvé considérablement accru pendant cette période. Ces gouvernements devraient s'engager à réduire de 10 pour cent par an, en 1989 et 1990, le niveau monétaire global du soutien en fonction de la production. Cela constituerait une première contribution à la réalisation des objectifs à long terme et amorcerait le processus de réforme multilatérale.

16. Les autres gouvernements dont la politique agricole a fait l'objet de distorsions tout aussi aggravées pendant cette période devraient contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus en proportion de la responsabilité qu'ils portent dans la distorsion des marchés agricoles mondiaux.

17. En premier lieu, les Ministres devraient convenir, pour tous les produits agricoles, de geler immédiatement le soutien et les subventions qui faussent les échanges et de n'instituer aucune mesure de nature à restreindre ou à fausser les échanges qui ne soit expressément prévue dans l'Accord général.

18. En second lieu, pour respecter les engagements indiqués ci-dessus, les Ministres devraient convenir de réduire, pour la gamme la plus large possible de produits agricoles, le niveau monétaire global du soutien en fonction de la production de 10 pour cent par an en 1989 et 1990. Les pays seraient exemptés de cette prescription en ce qui concerne les produits pour lesquels le niveau du soutien en fonction de l'unité production est inférieur à 10 pour cent.

19. Les pays devraient disposer d'une certaine flexibilité pour déterminer comment ils exécuteraient cet engagement en élaborant un premier ensemble de mesures. Les Ministres devront se concerter sur cette marge de flexibilité.

20. Les ensembles de mesures à convenir devraient comprendre des ajustements minimums spécifiques des paramètres de politique concernant les mesures qui faussent le plus les échanges, notamment:

- i) des engagements de réduire les subventions à l'exportation;
- ii) un accroissement des possibilités d'accès à l'importation;
- iii) une réduction des prix administrés;